

eco

ÉDITION FRANCOPHONE



ÉDITION FRANCOPHONE

Abonnez-vous
gratuitement

ECO est publié par les ONG. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à la COP20 de Lima. Pour recevoir ECO par email chaque matin lors des négociations : envoyez un email vide à ecodiffusion-subscribe@rac-f.org mais aussi sur notre site www.rac-f.org/ECO-a-Lima-COP20 et sur Twitter [@RACFrance](https://twitter.com/RACFrance)

ÉVALUER LE SUCCÈS

Comme Lima arrive à son terme, ECO rappelle que les INDCs (contributions nationales) et les informations précises qui vont avec sont toujours au cœur de la décision de COP20. Le résultat minimum attendu à Lima est l'exigence de solides informations fournies lorsque les INDCs seront communiqués. Cela doit aller de pair avec la décision sur la portée et l'évaluation INDC. Étudions tour à tour ces trois aspects des INDCs.

La portée des INDCs est en grave danger de déséquilibre. Atténuation et le financement sont indispensables, mais les Parties qui veulent mettre de l'avant des informations sur leurs efforts d'adaptation devraient être encouragés à le faire. Et la part équitable doit être considérée comme la somme des actions nationales et des aides financières.

Les évaluations des INDCs doivent être structurées afin que les Parties ne se sentent pas qu'ils sont invités à faire plus que leur part équitable, ou que d'autres ne feront pas d'effort. L'évaluation sera équitable que si elle est basée sur les principes d'adéquation, de CBDR + RC et l'accès équitable au développement durable.

La phase d'évaluation avant Paris dépendra du moment où seront soumises les contributions. Elles devront être soumises plusieurs mois avant la COP21. De plus, les exigences d'information initiales devront inclure a minima des détails sur les type d'objectifs d'atténuation, leur année de base, etc. Enfin, les informations devront inclure le soutien financier chiffré pour l'atténuation, et pour l'adaptation, le renforcement des capacités, le calendrier de soutien, etc. Les pays devront également fournir des informations montrant que leurs INDCs sont bien une contribution équitable à l'effort mondial.

Pertes et dommages...

Ce n'est peut-être pas très connu, mais ECO détient un poste ministériel honorifique. Il nous fut donc très agréable de recevoir une lettre de 85 organisations de la société civile du monde entier souhaitant voir les pertes et les dommages être reconnus dans les textes de Lima et dans l'accord de Paris en 2015. Les vrais ministres ont eux aussi reçu cette lettre (si ce n'est pas le cas, nous vous suggérons de vérifier votre dossier de courrier indésirable et vos paramètres de mails à moins que votre équipe l'ait mis dans le dossier « A lire » juste à côté du programme quotidien).

Comme le dernier rapport du GIEC l'a souligné, il y a des «limites à l'adaptation» à tous les niveaux de hausse des températures moyennes mondiales, y compris 1,5 et 2°C. Alors que le monde est toujours sur une trajectoire de 3°C, les impacts allant au-delà de ces limites seront encore plus catastrophiques. La question des pertes et dommages est une préoccupation prioritaires pour les pays vulnérables et les ministres clairvoyants (comme votre serviteur, le ministre ECO).

Les pays vulnérables ne sont pas seulement les moins responsables de la crise du changement climatique, ils sont aussi ceux qui souffrent le plus des pertes et dommages causés par ses impacts. Il est donc urgent de mettre en place un mécanisme efficace pour fournir un soutien financier et technique aux pays en développement vulnérables et leurs communautés à remédier aux pertes et dommages.

Ce besoin ne fera qu'augmenter au fur et à mesure des impacts du changement climatique, et de leur aggravation dans les années et décennies à venir. Bien que le mécanisme de Varsovie pour des dommages soit une bonne première étape, nous voulons toujours que la décision de Lima sous l'ADP définisse les pertes et dommages comme un enjeu indépendant.

Deux points clés

Alors que vous vous rendez à la dernière journée de la conférence, voici deux points clés à retenir:

1. L'adaptation doit avoir une place centrale dans le texte de la COP20 qui servira de base à l'accord de 2015. Elle devrait également faire partie des INDCs, mais avec un caractère volontaire et un statut juridique distinct des obligations de mitigation. Il est important de reconnaître les efforts d'adaptation des pays en développement et d'évaluer les progrès faits en termes de capacité et de déficit de financement. Après Lima, il faudra détailler les objectifs mondiaux pour l'adaptation, les principes et les cycles à temps pour l'accord de 2015, en faisant le lien avec les financements publics et l'augmentation prévue de la température moyenne mondiale.

2. Les pertes et dommages devraient être distincts de l'adaptation et adoptés comme l'un des éléments clés de l'accord de 2015. Les pertes et dommages doivent être considérés comme le prolongement des mesures d'atténuation et d'adaptation, en reconnaissant qu'une atténuation inadéquate et une adaptation insuffisante conduiraient à plus de pertes et dommages. Le dernier rapport du GIEC a clairement indiqué qu'on a atteint les «limites de l'adaptation». Les pertes et dommages doivent donc être reconnus comme un élément distinct de l'adaptation dans le nouvel accord.

REMERCIEMENTS

Le RAC-F remercie tous ceux qui ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro : Antoine Bonduelle, Simon Coquillaud, Armelle Le Comte, Maureen Jorand, et François Périllon.

Le Roi des C... charbonniers du G7

ECO se voit un peu comme un écologiste muni d'un tableur. Du genre pratique, qui identifie les plus gros obstacles qui se dressent entre nous et un monde à +2°C ou mieux à +1,5°C et s'y attaque bille en tête. Nous avons fait nos additions et voici ce qui devrait figurer en tête de vos listes pour l'action pré-2020 et une part centrale de vos « Contributions Nationalement Déterminées »

Et c'est le Président Calderon lui-même qui a rappelé aux Ministres que nous devons stopper le charbon. Ce point ressort de son rapport « Nouvelle Economie Climatique », cet énorme volume que tous les Ministres des Finances ont eu sur leur table. Et sa conclusion : les pays développés doivent stopper immédiatement toute nouvelle construction de centrales au charbon et doivent accélérer le retrait de l'existant. Les pays intermédiaires doivent s'engager sur un arrêt en 2025. Et bien sûr, cette sortie du charbon doit aller de pair avec une transition professionnelle pour les travailleurs, vers un futur renouvelable à 100%.

Pour alimenter la conversation, la feuille de notes ECO a classé les pays du G7 (Canada, France, Germany, Italy, Japan, UK and US)

et ce qu'ils font pour sortir du charbon. Huit indicateurs différents, incluant la consommation globale de charbon, la dépendance au charbon, le rythme d'ouverture et de fermeture des centrales, les subventions domestiques et à l'exportation, et si les réglementations sont plus ou moins strictes. A noter que nous n'avons pas regardé qui produit le charbon mais qui le brûle. Nous reviendrons sur les mines une autre fois. Toutes nos données source viennent de publications transparentes et que nous fournirons prochainement.

Qui donc est le roi charbonnier du G7 ? C'est le Japon, le pays le pire pour quatre des critères, suivi de près par l'Allemagne, bon second comme dauphin. Cela ne va pas surprendre nos lecteurs réguliers, qui savent que la surcapacité charbon de l'Allemagne bloque ce pays dans ses objectifs climatiques. Cependant, l'Allemagne -et pas le Japon- commence à bouger vers le mieux. Ce pays vient de lancer un nouveau plan de fermeture de 8 centrales à charbon (22 MtCO2/an de gain) et de plafond sur sa consommation. Rien de tel au Japon, qui prévoit d'ouvrir de nouvelles capacités dans un futur proche.

Un prix de consolation pour le Royaume-Uni, qui se prépare à jeter de grosses sommes d'argent public pour garder ouvertes des vieilles centrales. Ils ont semble-t-il compris le plan de sortie du charbon, mais à l'envers ! Et au Japon (encore) dont la Banque de Coopération Internationale est le plus grand financeur au monde de centrales à charbon. Au contraire, la politique des USA de ne plus financer de centrales charbon à l'étranger est l'exemple à suivre. De même que la norme d'émissions du Canada pour les centrales anciennes ou neuves (pays à faible coût carbone, prenez-en note, il y a un autre moyen pour sortir du charbon). Pour une fois on félicite le Canada sur une de leurs politiques, cela va sûrement surprendre en bien leur gouvernement (bien sûr, il reste les sables bitumineux...).

Pour finir, bien que non membre du G7, le Danemark mérite le dernier commentaire, car ils discutent actuellement d'une sortie totale en 2025. Un futur propre, avec des jobs sains et soutenables. G7, c'est à vous d'y aller.

Vous trouverez la fiche des notes du « Roi Charbon » sur le site web de ECO.

Mettons à contribution le secteur des transports

En 2010, les transports étaient responsables de 23% des émissions de CO2, les 2/3 venant du transport routier. Sans action concertée, leur impact sera doublé d'ici quelques décennies. Si on doit rester en deçà des 2°C, il est essentiel que les politiques climatiques intègrent effectivement les transports.

Les stratégies sobriété-transfert modal-efficacité offrent d'importants potentiels pour le transport routier, grâce à des solutions de mobilité venant des modes durables de transport. Ces stratégies se basent sur le tryptique : comment diminuer ou éviter le besoin de déplacements, transférer le trafic sur les modes de transport durables et améliorer l'efficacité énergétique dans la technologie des véhicules et des transports en général.

Les composantes de cette approche ont été implémentées à différents niveaux, à la fois dans les pays développés et ceux en développement. Agir dans ce cadre offre des bénéfices également sur le plan de la qualité de l'air, de la congestion des routes et de la sécurité routière.

Par exemple, le système de bus rapide à Lima El Metropolitano est un projet classique dans

cet esprit qui a étendu la capacité et réduit des temps de parcours et les émissions dans la ville d'accueil de la COP 20, fortement congestionnée.

La manière dont est actuellement abordée la question des transports dans la COP20 indique que les parties ne sont pas conscientes de la contribution de ce secteur en gaz à effet de serre, ou qu'ils n'envisagent pas la contribution des transports à la réduction globale des GES pour atteindre la limite de 2°C. L'amélioration des transports est rarement mentionné quand il est question de finance climat ou quand on parle d'institutions liées à la technologie comme le Centre et réseau des technologies sur le climat (CTCN).

Il est impératif de travailler sérieusement sur les questions de transport dans les négociations. La meilleure stratégie serait de combiner un focus dans le cadre de l'UNFCCC et une action plus large à côté de ce processus.

A l'intérieur de la CCNUCC, il est nécessaire de mettre l'accent sur les INDCs (contributions nationales), et également sur les engagements pour la période avant

2020. Le potentiel d'atténuation dans le secteur des transports doit être traduit en actions au sein des pays développés et en développement. Les pays en développement sont particulièrement importants dans ce domaine et peuvent être les mieux à même de mettre en place des actions si la finance et la technologie sont mis à disposition.

Au sommet Ban Ki-moon 2014, 5 engagements de grande ampleur ont été pris pour les transports terrestres : actions sur le transport ferroviaire, la mobilité électrique, l'efficacité des carburants et le transport de fret durable. Ces engagements montrent le potentiel d'atténuation et de la volonté d'agir présents dans le secteur du transport.

Dans la perspective de la COP21, il est important d'augmenter la place du transport durable comme moyen d'atténuation des émissions des gaz à effet de serre.

Les représentants de salariés du monde ont exprimé leur indignation face à l'exclusion dans le document provisoire de ces négociations de toute référence du besoin d'une transition juste et du travail décent. Les COP de Cancun et de Durban avaient pourtant inclus ce langage dans leur texte de décision.

Les syndicats, soutenus par la société civile, ont expliqué - en plus d'une demande de réductions d'émissions ambitieuses, et d'un appel à des financements durables - qu'il est essentiel que l'Accord de Paris assure que la transition vers une économie basée sur l'énergie propre répondra aux besoins des familles de salariés, avec un travail décent et de bonne qualité, et protégera les moyens de subsistance des travailleurs du secteur utilisant intensivement le charbon. ECO se joint à cet appel pour réintroduire la référence à une transition juste et au travail décent dans le texte.

Fossile du jour

La situation se dégrade pour l'Australie ! C'est le quatrième prix 'Fossile du Jour' que le pays, plus que jamais destructeur du climat, reçoit à la COP20 de Lima. Les Australiens aiment gagner, mais la plupart des Australiens devraient se désoler de cette récompense.

Alors, qu'ont-ils fait cette fois ?



Eh bien, le ministre du Commerce australien qui est là pour «chaperonner» le ministre des Affaires Etrangères, a dit hier aux dirigeants de grandes entreprises que son gouvernement pourrait ne pas signer le nouvel accord mondial si ses principaux concurrents commerciaux ne le signent pas non plus; il a ajouté que l'Australie ne se fera pas avoir.